

**ÉTABLISSEMENT**

Chartres Métropole (28)
Place des Halles

28019 Chartres cédex

AVIS D'ATTRIBUTION**FOURNITURES****DIRECTIVE 2014/24/UE****Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Chartres Métropole (28), Numéro national d'identification : 20003318100013, Contact : Service marchés publics, Place des Halles, 28019 Chartres cédex, FRANCE. Tél. : +33 237234064. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.agglo-chartres.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Ville de Chartres, Numéro national d'identification : 21280085800012, , Place des Halles , 28019 Chartres cedex, FRANCE. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02. Adresse internet : <http://www.chartres.fr>.

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre : Etablissement public de coopération intercommunale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : **Affaire 22A023 - Evolution et maintenance du système d'information**

II.1.2) Code CPV principal

48800000

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

Evolution et maintenance du système d'information de Chartres métropole, de la Ville de Chartres du CCAS et du CIAS.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.1.7) Valeur totale du marché

3600000 euros

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

48800000 , 50324100

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB02

Lieu principal d'exécution : Territoire des membres du groupement de commande (28)

II.2.4) Description des prestations

La nature et l'indication des besoins et exigences sont précisé(e)s dans le cahier des charges

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Qualité : 60%

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

La consultation fait l'objet d'un groupement de commande et concerne également la Ville de Chartres, le CCAS de la Ville de Chartres, le CIAS de Chartres métropole.

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

Référence de l'avis au JO : 2022/S127-360963 du 05 juillet 2022

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

Section V : Attribution

LOT / Marché N°2022104 : Attribué

Intitulé : Evolution et maintenance du système d'information

V.1) Informations relatives à une non-attribution

V.2) Attribution du marché

13 octobre 2022

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

CIS VALLEY, Numéro national d'identification : 41010074700147, 36 quai du Châtelet, 45000, ORLEANS , FRANCE. Code NUTS : FRB06.

Le titulaire est une PME : Non

V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot

Estimation initiale du montant : Non renseigné

Valeur totale : 3600000 euros

V.2.5) Informations sur la sous-traitance

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- En complément du I.1, dans le cadre de cette procédure conjointe, Chartres Métropole agit également pour le compte du Centre communal d'action sociale (Place des halles -28000 Chartres-FRB02/contact : services marches.publics@agglo-ville.chartres.fr/ site internet : www.chartres.fr/ tél.:02.37.23.40.64) et du Centre intercommunal d'action sociale (Place des halles -28000 Chartres-FRB02/contact : services marches.publics@agglo-ville.chartres.fr/ site internet : www.chartres-metropole.fr/ tél.:02.37.23.40.64)

-ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE : La consultation aboutira à un accord cadre à bons de commande pour un montant maximum de 350 000 € HT pour la période initiale, 200 000 € HT pour la 2ème période, 200 000 € HT pour la 3ème période et 150 000 € HT pour la 4ème période. Accord-cadre conclu à compter du 29/10/2022 jusqu'au 30/09/2023 ou jusqu'à atteinte du montant maximum par un des membres.Reconductible tacitement 3 fois 1 an ou jusqu'à atteinte du montant maximum.

Les pièces du marché seront communiquées à tout candidat évincé, sur demande écrite adressée à : Chartres métropole - service

Marchés publics - place des Halles - 28019 Chartres Cedex. La communication des pièces du marché se fera dans le respect des secrets protégés par la loi.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants et R.551-7 à R.551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du tribunal administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

13 octobre 2022